

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud**  
**SÉANCE du 11 décembre 2015**

---

**Délibération n° 131-2015**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la reconduction des critères et du barème annuel pour l'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) ainsi que les modalités de leur publication au sein de l'université.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 16	Pour :	15
	Contre :	0
	Abstention(s) :	1

**Délibération adoptée.**

*Visa du Président*

  
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération
---

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.
--

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.